

Les Règles de l'Art de la mise en œuvre de l'isolation thermique des planches de comble perdu par soufflage d'isolant en vrac (DTU 45.11)

⊕ DURÉE : 2 jours (14 heures)
09h00 - 12h30 13h30 - 17h00

BLIC VISE

Chefs d'entreprises, artisans, compagnons, conjoints collaborateurs, salarié d'entreprises, conducteurs de travaux, chefs d'équipes

EFFECTIF

Maximum 12 participants

PRÉ-REQUIS

Être un professionnel du bâtiment expérimenté, être titulaire d'une qualification RGE ou en cours d'acquisition dans l'activité isolation des combles perdus. Savoir lire et écrire le français. Disposer d'une adresse mail

NATURE DE LA FORMATION

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

MODALITES PEDAGOGIQUES

Exposé, étude de cas

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Support papier ou numérique

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

La signature des feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.

La fiche d'évaluation de la formation complétée par chaque stagiaire permettra la mesure de la satisfaction.

Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, test.

La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 dernier alinéa du Code du Travail.

PROFIL FORMATEUR

Formateur expert en rénovation énergétique, Auditeur RGE pour QUALIBAT
Réfèrent technique : Cyril DUBOURG
Réfèrent pédagogique : Cyril DUBOURG

EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE

Matériel de prise de note (Bloc-note, stylo...)
EPI non requis pour cette formation

ACCESSIBILITE

Nous contacter.
Réfèrent handicap : Cyril DUBOURG

À PRÉVOIR / À NOTER

Possibilité de réaliser cette formation en INTRA ENTREPRISE

OBJECTIFS

Cette formation permet aux professionnels du bâtiment d'être capables de :

- ➔ Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables aux techniques d'isolation thermique des planchers de combles perdus par soufflage.
- ➔ Appliquer le contexte réglementaire, les critères techniques et matériaux utilisés.
- ➔ Identifier les points de contrôle de l'audit QUALIBAT selon les grilles de contrôle des qualifications isolation des planchers de comble perdu par soufflage.

PROGRAMME

Rappel du contexte lié à la transition énergétique

- Les objectifs à atteindre
- Réglementation Thermique dans l'Existant (RT EX)
- L'obligation d'isolation en cas de réfection de couverture

Diagnostics et environnement des travaux

- La ventilation des locaux
- Isolation/étanchéité à l'air et appareils de chauffage non étanches
- Choix des matériaux et caractéristiques techniques (densité, déphasage...)
- Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables à la pose des isolants (DTU, CPT, RAGE...)
- Savoir identifier et hiérarchiser les différents documents techniques applicables (DTU 45.11, AT/DTA des principaux produits du marché, CPT 3693 V2, RAGE...)
- Opération avant soufflage, diagnostic du support, ventilation de la couverture, réseaux, VMC...)
- Les prescriptions de mise en œuvre (pare vapeur éventuel, étanchéité à l'air, surface de répartition...)
- Le traitement des points singuliers (spot, écart au feu, accès, déflecteur...)
- Le matériel nécessaire au soufflage (choix, réglage, technique de mise en œuvre)
- Fiche de visite technique, fiche chantier, étiquette compteur électrique
- Calculs de point de rosée selon les contextes : produits, bâtiment existant, climatisation...

Aides à la rénovation énergétique et audit RGE

- Les différents dispositifs d'aides (TVA, MPR, ECO PTZ, CEE...)
- Exemple de rédaction de devis/facture en isolation des combles perdus (obligations réglementaires, critères techniques liées aux aides, TVA...)
- Les points de contrôle de l'audit QUALIBAT en isolation des planchers de comble perdu par soufflage.

QCM d'évaluation final

Version V2 du 06/01/23